PARIS SORBONNE UNIVERSITÉ

# 2013 – 2014

Domaine : Arts, lettres, langues

Mention : **Langues étrangères appliquées**

Spécialité : **Affaires européennes**

Finalité : **Professionnelle**

PARIS-SORBONNE

lettres et civilisations

DOMAINE : ARTS, LETTRES, LANGUES

# MASTER

# MENTION : LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES (LEA)

# SPÉCIALITÉ : AFFAIRES EUROPÉENNES

# FINALITÉ : PROFESSIONNELLE

## Sommaire


Objectif ..... 2
Débouchés ..... 3
Pré-requis ..... 3
Conditions d'admission ..... 3
Organisation des enseignements et validation ..... 5
Critères d'évaluation ..... 5
Equipe pédagogique ..... 5
Équipe enseignante ..... 6
Structure du Master ..... 7
Structure détaillée du semsestre 3 ..... 8
Détail des enseignements du Master 1 ..... 9
Détail des enseignements du Master 2 ..... 14
Tableaux récapitulatifs
M1 – Premier semestre ..... 20
M1 – Deuxième semestre ..... 21
M2 – Troisème semestre ..... 22
M2 – Quatrième semestre ..... 23
Informations sur le master : association, site, blog ..... 23
Graphique des débouchés professionnels en 2010-2011 ..... 24

Cahier commun aux brochures de master ..... I
Calendrier universitaire 2013-2014 ..... III

## Objectifs

Le Master mention LEA, spécialité « Affaires Européennes » vise un double objectif :

- d'une part offrir aux étudiants une solide culture générale sur l'Union Européenne et les cultures de ses Etats membres,
- d'autre part leur proposer une formation professionnelle de haut niveau destinée à rencontrer les besoins des entreprises, des institutions et collectivités dans leurs relations avec les institutions européennes **(Master II)**.

Cette formation vise donc à combiner un degré élevé de connaissances, des instruments d'analyse précis et une capacité d'intervention dans des domaines spécifiques.

**Le Master I** met l'accent sur la connaissance de l'Union européenne : elle est abordée à travers une série d'enseignements pluridisciplinaires portant sur l'histoire de l'intégration européenne, mais aussi plus largement sur l'histoire de la civilisation européenne et du système européen depuis le XIX$^{ème}$ siècle, sur l'étude des institutions, de l'économie et du droit européens et de la géographie de l'intégration européenne.
Elle repose aussi sur une connaissance approfondie de deux langues et civilisations de l'Union européenne (en dehors de la langue maternelle de l'étudiant) : la connaissance de ces civilisations prend en compte tant les traits spécifiques de celles-ci que le rapport de chacune d'elles au processus d'unification de l'Europe. Les cours sont donc dispensés *dans la langue de l'espace national pris en compte* : français, anglais, espagnol, allemand, italien.

**Le Master II** s'articule autour d'une approche pratique des métiers de l'Europe qui est essentiellement assurée par des professionnels des affaires européennes. Elle s'axe autour de trois grands enseignements : **le lobbying, les projets européens et les politiques communautaires.**

Cette approche combine l'indispensable connaissance des politiques et du droit communautaires avec la découverte du processus décisionnel communautaire en pratique, des acteurs du jeu européen et des méthodes de représentations d'intérêt et de lobbying.
Les étudiants seront aussi familiarisés avec les différentes opportunités de financements européens et formés aux techniques de montage et de management de projets européens.

En plus des ces trois grands axes qui permettent d'ouvrir un large spectre en termes de débouchés sur les métiers de l'Europe, il est proposé un enseignement de « préparation aux concours communautaires » pour ceux qui souhaiteraient travailler dans la fonction publique européenne.

Enfin, la formation inclut une sérieuse préparation au projet professionnel par divers moyens : ateliers de recherche d'emplois, pratique des outils informatiques et de communication appliqués aux métiers de l'Europe, implication des étudiants dans des projets collectifs pour la promotion.

Un voyage d'études à Bruxelles est organisé afin de prendre la mesure du fonctionnement quotidien des institutions, de rencontrer des acteurs du processus décisionnel et des professionnels des affaires européennes. Il permet également aux étudiants de prendre des contacts en vue de leur insertion professionnelle (stage notamment) et d'avoir des entretiens de sélection sur place.

Cette formation s'appuie ainsi sur une pédagogie active comprenant l'étude de nombreux cas pratiques où la mise en situation des étudiants est de rigueur. Elle débouche ainsi naturellement sur les stages obligatoires de première et deuxième année qui permettent aux étudiants d'acquérir une première expérience professionnelle dans un des nombreux métiers de l'Europe.

## Débouchés

Cette formation vise donc à former des praticiens des affaires européennes en leur permettant d'acquérir les compétences et connaissances indispensables aux différents métiers de l'Europe. Ces métiers couvrent un large champ d'activités et se retrouvent tant dans le secteur privé que public.

### Dans le domaine de la représentation d'intérêts

ONG, représentations régionales, représentations d'entreprises, associations professionnelles ou industrielles, consulting/lobbying, gestionnaire/manager de projets européens...

### Au sein d'une institution européenne

Assistant parlementaire, fonctionnaire ou «contractuel » dans une institution européenne. La formation propose à cet effet un séminaire de préparation aux concours communautaires et des séances d'information sur les différents moyens de travailler au sein des institutions européennes.

### Au sein des administrations nationales

Représentations permanentes des Etats membres à Bruxelles, mission des Etats tiers, organisations internationales auprès de l'Union européenne, organismes de coopération, coordination interministérielle, Ministère des Affaires étrangères.

Des débouchés existent également dans le secteur du **journalisme**, des **organisations paneuropéennes ou internationales** (Conseil de l'Europe, ONU).

## Pré-requis

La formation requiert donc dès le départ de la part des étudiants un niveau élevé en termes de culture générale et de compétence rédactionnelle, un investissement total de leur travail, une grande capacité d'adaptation. Elle s'adresse à des étudiants aspirant notamment à la mobilité géographique et à la pratique des langues. Enfin, il ne saurait être question de postuler à ce Master sans un vrai projet professionnel orienté vers les métiers de l'Europe.

## Conditions d'admission

Il est possible de demander son admission soit en Master I, soit en Master II.
Cependant, pour le Master I comme pour le Master II, les critères communs sont les suivants :

- les notes obtenues dans le cadre du cursus post-bac
- une très bonne connaissance de deux langues étrangères et un excellent niveau de français
- la pertinence de la formation précédente (cursus en relation avec l'Europe et sa construction politique)
- une expérience à l'étranger (en Europe en particulier), que ce soit dans le cadre des études ou par le biais de stages dans différentes institutions, publiques ou privées
- la qualité de la motivation
- la cohérence du projet professionnel avec la formation proposée

Les candidats doivent faire une préinscription en ligne sur le site officiel de l'université Paris-Sorbonne en se connectant à l'application E-candidat à l'adresse suivante :

http://www.paris-sorbonne.fr/nos-formations/
puis : « Vous préinscrire » (en bas à droite)

Les exigences propres à un enseignement professionnel (dispositions techniques pour l'enseignement, coût de la formation, prospection et suivi des stages) imposent de limiter la capacité d'accueil à 30 étudiants.

## En première année :

L'option Affaires Européennes est accessible au niveau de la première année aux étudiants en lettres, sciences humaines, droit ou économie, français ou étrangers titulaires de la licence ou d'un diplôme reconnu équivalent. La sélection se fait sur dossier.

Les cours de civilisation ayant lieu en langues étrangères, une audition dans chacune des langues choisies par les étudiants est organisée préalablement à l'admission définitive. Ces auditions prendront la forme de courtes discussions dans les langues étrangères choisies. Elles prendront appui sur les lettres de motivation remises par les candidats dans leur dossier et auront pour objectif de tester leur capacité à tirer parti des enseignements de civilisation ainsi que leur motivation et la pertinence de leur projet professionnel.
L'admission définitive interviendra à la suite de ces deux auditions.

Nombre de places disponibles en première année : 30

Le dossier de candidature devra contenir les pièces suivantes :

- le dossier de candidature rempli en ligne
- la fiche de demande d'admission mentionnant les deux langues choisies
- la photocopie d'une pièce d'identité
- un curriculum vitae retraçant le cursus de l'étudiant, mentionnant les diplômes et les résultats obtenus, les stages et expériences en France et à l'étranger
- les photocopies et les relevés de notes des diplômes requis, pour les diplômes étrangers une traduction officielle en français sera exigée
- 3 lettres de motivation :
  une lettre de motivation en français présentant les projets professionnels ou d'orientation de l'étudiant
  une lettre de motivation dans chacune des deux langues choisies expliquant le choix de la langue et montrant son niveau (le nombre et la durée des stages effectués devront être mentionnés)
- une enveloppe autocollante grand format, portant mention des nom et adresse du candidat et affranchie pour le retour du dossier en cas de non-acceptation (affranchissement port supérieur à 100 gr.)

## En deuxième année :

L'admission en deuxième année se fait par deux voies :

- Par passage de la première à la deuxième année. L'admission en deuxième année est alors conditionnée par l'obtention d'une moyenne générale d'au moins 13/20 sur l'ensemble des deux semestres.

- Par admission sur dossier pour les étudiants titulaires de la première année d'un autre master ou d'un diplôme reconnu équivalent. Pour ces derniers, un entretien de motivation avec un professionnel est organisé préalablement à l'admission définitive. Le dossier de candidature pour une entrée directe en M2 devra contenir les mêmes pièces qu'en M1. Un bon niveau de connaissance de l'UE et de ses politiques devra pouvoir être démontré.

## Organisation des enseignements et validation

L'enseignement est organisé en semestres. **La présence à tous les cours est obligatoire.**

### Master 1

- Le premier semestre se compose de sept enseignements obligatoires portant sur divers aspects de l'unification européenne et sur les langues et civilisations européennes.
- Le second semestre se compose de cinq enseignements obligatoires prolongeant ou complétant ceux du premier semestre et d'un séminaire d'introduction aux métiers de l'Europe.
- Un mémoire ou un stage court **d'au moins deux mois** avec rapport de stage s'ajoute à la formation.

### Master 2

- Le premier semestre se compose de sept enseignements obligatoires dont deux enseignements de langues et civilisations européennes, trois grandes spécialisations professionnelles et trois modules visant à nourrir et clarifier le projet professionnel de chacun.
- Le second semestre consiste en un **stage de longue durée de 6 mois minimum** avec rapport de stage et soutenance devant un jury.

## Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont adaptés aux spécificités de chaque unité d'enseignement. L'assiduité et la participation active des étudiants seront exigées et prises en compte lors des évaluations finales.

## Equipe pédagogique

### Secrétariat

Maison de la Recherche
Bureau D324
28 rue Serpente
75006 Paris
chloe.perfettini@paris-sorbonne.fr
masterMAE.lea@listes.paris-sorbonne.fr
01 53 10 57 95

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h30 à 13h00 et de 14h00 à 16h30

### Responsable pédagogique

**Mme Hélène Dewaele**
Maître de conférences à l'université de Paris – Sorbonne
helene.dewaele@free.fr

### Responsable des enseignements professionnels du Master 2

**M. Thibault Maillet**
Maître de conférences associé, Directeur d'Euralia, société de conseil en affaires publiques
thibaultmaillet@yahoo.fr

## Equipe enseignante

- **Enseignements généraux**

**Baffi Sandro,** Maître de conférences, Université de Paris - Sorbonne, Civilisation italienne

**Bonhomme Noël,** ATER, Agrégé, Histoire de la construction européenne

**Dewaele Hélène**, Maître de Conférences, Université de Paris - Sorbonne, Civilisation hispanique

**Fiori-Khayat Coralie**, Droit européen, Docteur en droit et en anglais, Traducteur agrée par la CJUE

**Johansson Franz**, Maître de Conférences, Université de Paris - Sorbonne, Langue et littérature françaises

**Lambert-Charbonnier Martine,** Maître de conférences, Université de Paris - Sorbonne, Civilisation britannique

**Laurent Thierry**, Professeur aux Cours de Civilisation française de la Sorbonne, Professeur associé de littérature française à l'université de Vilnius (Lituanie)

**Morbois Emilie,** ATER, Université de Paris -Sorbonne, Géographie

**Morrissey Ann,** Traductrice-interprète, Ancienne secrétaire bilingue à l'UNIFEM (ONU)

**Raineau Thomas**, ATER, Normalien et agrégé, Histoire du monde contemporain

**Rodriguez Miguel,** Professeur, Université de Paris - Sorbonne, Professeur de Civilisation hispanique

**Salles Anne,** Maître de conférences, Université de Paris - Sorbonne, Civilisation germanique

**Senik Claudia**, Professeur, Université de Paris - Sorbonne, Professeur d'économie

**Stazzone Alessandra,** Maître de conférences, Université de Paris - Sorbonne, Civilisation italienne

**Stark Hans**, Professeur, Université de Paris - Sorbonne, Civilisation allemande

- **Enseignements Professionnels**

**Boniface Jérôme**, Gestionnaire de projets, Commission européenne

**Bressaud Séverine,** Responsable Europe et Coopération, Eurêka 21

**Cazeuneuve Jérémie**, European Organizations Manager, Groupe Henner

**Corlin Peggy,** Journaliste

**Debaisieux Alexandra,** Directrice générale, Cabinet Ytes

**Fouché Emilie**, Représentante de la région Auvergne à Bruxelles

**Grolleau Cédric,** Avocat au barreau de Paris et Bruxelles, consultant en affaires publiques européennes

**Harwardt Lena,** Assistante parlementaire, Parlement européen

**Lucas Chrystelle,** Chargée de projets européens, Commission européenne

**Maillet Thibault,** Maître de conférences associé, Directeur d'Euralia, société de conseil en affaires publiques

**Malherbe Michaël,** Consultant en relations publiques, pôle digital, Cohn &Wolfe

**Régnault Julie-Jeanne**, Responsable de politiques, Commission européenne

## Structure du Master

| L'Europe communautaire et ses civilisations | | | |
|---|---|---|---|
| **S1** | **Intitulé de l'UE** | **Heures hebdomadaires** | **Crédits /Coef** |
| UE1 | Histoire de la construction européenne | 2h30 | 4 |
| UE2 | Civilisation européenne | 2h30 | 4 |
| UE3 | Droit européen | 2h30 | 4 |
| UE4 | Economie européenne | 2h30 | 4 |
| UE5 | Institutions européennes | 2h30 | 4 |
| UE6 | Langues et civilisations européennes * | 2h30 | 10 |
| | **Total** | **15h** | **30** |

| Préparation aux métiers de l'Europe | | | |
|---|---|---|---|
| **S2** | **Intitulé de l'UE** | **Heures hebdomadaires** | **Crédits /Coef** |
| UE1 | Economie européenne | 2h30 | 4 |
| UE2 | Droit européen | 2h30 | 4 |
| UE3 | Géographie de l'intégration européenne | 2h30 | 4 |
| UE4 | Langues et civilisations européennes | 2h30 | 8 |
| UE5 | Rapport de Stage** ou Mémoire préprofessionnel | | 10 |
| | | | |
| | **Total** | **10h** | **30** |

***** Deux langues au choix, excluant la langue maternelle, ****** Durée minimale du stage : 2 mois à temps plein
à choisir entre : allemand, anglais, espagnol, français, italien

### Séminaire d'introduction aux métiers de l'Europe

Dès la première année, les étudiants suivent un séminaire d'introduction aux métiers de l'Europe et de présentation des spécialisations proposées en M2.

| Affaires européennes | | | |
|---|---|---|---|
| **S3** | **Intitulé de l'UE** | **Heures hebdomadaires** | **Crédits /Coef** |
| UE1 | Langues et civilisations européennes | 2h30 | 8 |
| UE2 | Spécialisations | 12h30 | 16 |
| UE3 | Préparation du projet professionnel | 4h | 4 |
| UE4 | Communication dans l'entreprise ou Concours communautaires | 1h30 | 2 |
| | **Total** | **20h30** | **30** |

| Stage | | | |
|---|---|---|---|
| **S4** | **Intitulé de l'UE** | **Heures hebdomadaires** | **Crédits /Coef** |
| UE1 | **Stage obligatoire** de 6 mois minimum temps plein | | 30 |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | **Total** | | **30** |

## Structure détaillée du semestre 3

### UE1 Langues et civilisations européennes : 8 ECTS

Même combinaison qu'en M 1 :
- allemand
- anglais
- espagnol
- français
- italien

### UE2 Spécialisations : 16 ECTS

Notation : moyenne des 4 notes des 4 matières
1. Lobbying - 60 H
2. Gestion de projets européens - 60 H
3. Politiques et droit communautaires - 45 H
4. Voyage d'Etude à Bruxelles : 5 jours sur place

### UE3 Préparation du projet professionnel - 55 H : 4 ECTS

1. Atelier « Aide à la recherche d'emplois et de stages » : travail sur le CV, simulations d'entretiens (en français et en anglais) - 15 H
2. Atelier « projets de promo » : annuaire, organisation d'une conférence, organisation d'un voyage, blog, newsletter - 15 H
3. Séminaires sur les outils informatiques appliqués aux métiers de l'Europe et l'information européenne
Séminaire 1 : Outils informatiques
Séminaire 2 : Traitement de l'information européenne

### UE4 Communication dans l'entreprise et Concours communautaires - 6 H : 2 ECTS

Au moins un des deux enseignements proposés :
1. Présentation des concours communautaires
2. Les codes culturels dans le lien professionnel et les techniques de communication

## COURS D'HISTOIRE DE LA CONSTRUCTION EUROPEENNE

I. Les premiers linéaments d'un projet européen jusqu'à la première guerre mondiale
II. Les projets européens des années 1920 : schémas d'organisation, mouvements, débats
III. L'Europe d'Aristide Briand : 1930
IV. Vers le régionalisme économique dans les années 1930.
V. Projets des temps de guerre pour l'Europe de l'après-guerre
VI. Les Américains et l'Europe à l'époque du plan Marshall
VII. L'Europe de Jean Monnet
VIII. Europe de la défense et Europe politique à l'époque de la CED
IX. Le marché Commun
X. Débats politiques et institutionnels à l'époque du général de Gaulle
XI. De la dynamique de l'intégration à l' « Europessimisme »
XII. Débats institutionnels et grand marché à l'époque de l'Acte Unique
XIII. Débats européens à l'époque du traité de Maastricht

**Modalités de notation : D**evoir sur table en fin de semestre (dissertation)

## COURS D'HISTOIRE DE L'EUROPE ET DU SYSTEME EUROPEEN AUX XIX$^{EME}$ ET XX$^{EME}$ SIECLES

Introduction : L'héritage : bref aperçu des fondements de la civilisation européenne

### I Les fondements du système européen (1815-1848)
- 1815 : une Europe de la Sainte Alliance ? Naissance et transformations du premier Concert européen
- Les conséquences pour l'Europe de la montée des mouvements libéral et national

### II Le Concert européen à l'épreuve des nationalités (1848-1871)
- Les chocs des unités italienne et allemande
- Modernisation et avènement de la « première mondialisation »

### III A l'apogée de l'Europe, force et fragilités du système européen (1871-1914)
- Bismarck et l'Europe
- Les alliances permanentes en Europe, facteurs de division ?
- Unité de civilisation et facteurs de tensions en Europe

### IV Les chocs en retour de la première guerre mondiale (1914-1939)
- Les conséquences de la guerre sur les sociétés en Europe
- Vers la fin du modèle européen ?
- L'échec de l'ordre de Versailles, un échec qui n'était pas inévitable

### V L'Europe dans la Guerre froide (1945-1958)
- La reconstruction de l'Europe selon un nouveau modèle économique et politique
- La construction politique de l'Europe divisée : le coup d'accélérateur de la Guerre froide

### VI La réunification de l'Europe (1958-1992)
- Surmonter la division de l'Europe
- Le grand débat en Europe : Europe de la coopération ou Europe supranationale ?
- Les bouleversements induits par la fin de la Guerre froide et la deuxième mondialisation

Conclusion : De quelques grandes questions transversales à l'histoire de l'Europe

**Bibliographie distribuée lors du premier cours**

**Modalités de notation :** Devoir sur table en fin de semestre (dissertation)

COURS D'INSTITUTIONS ET DE DROIT EUROPEENS

1er semestre

## Institutions de l'Union européenne

### Introduction générale

I. Organisations et institutions en Europe
II. Les grands traités de l'Union européenne
III. Le concept d'intégration européenne
IV. L'élargissement de l'Union européenne
V. Le projet de traité constitutionnel

### Le système institutionnel de l'Union européenne

#### I Le système politique

- Le Conseil européen
- La Commission européenne
- Le Conseil de l'UE
- Le Comité des Représentants Permanents (COREPER)
- Le Parlement européen
- Les organes consultatifs
- Le système européen des Banques Centrales (SEBC)
- La Banque européenne d'investissement (BEI)
- Les agences décentralisées
- Les organes de contrôle non juridictionnels

#### II Le processus de décision communautaire

- Un exemple : La France dans la négociation communautaire
- Les enjeux des modes de votation au Conseil des ministres
- Les procédures parlementaires communautaires

#### III Le système juridictionnel

- Les caractères du système juridictionnel
- Les juridictions communautaires d'attribution
- Crise et réforme du système juridictionnel

#### IV La nature du système communautaire au sein de l'Union européenne

- Le "fédéralisme intergouvernemental"
- Le débat constitutionnel

### Le droit de l'Union européenne

#### I Le système normatif

- Les principaux "actes de droit dérivé" : le règlement, la directive
- Les principes généraux du droit communautaire
- La hiérarchie des normes
- Le système des compétences
- La gouvernance européenne :
- Le principe de "primauté" du droit communautaire
- Le principe de "l'effet direct individuel" du droit communautaire

#### II Le système judiciaire

- Le recours en manquement d'Etat devant la Cour de Justice
- Le recours en annulation des actes communautaires
- Le recours en carence des institutions communautaires
- L'exception d'illégalité d'un acte communautaire
- Le renvoi préjudiciel en appréciation de validité d'un acte communautaire
- Le renvoi préjudiciel en interprétation du droit communautaire

- Le recours en indemnité
- La systématique des actions judiciaires nationales et communautaires

**Bibliographie**

- Marie-Françoise LABOUZ, *Droit communautaire européen général*, Bruylant, 2003, 374p (diffusion LGDJ France)
- Site Internet de l'Union européenne : http://www.europa.eu.int
- Site de la Fondation Robert Schuman : info@robert-schuman.org
- Site de l'Institut d'Etudes politiques de Grenoble : www.franceeurope.org

**2ème semestre**

**Le droit de la protection européenne des droits de l'homme**

**I Dans le cadre du Conseil de l'Europe**
- Les institutions du Conseil de l'Europe
- La Convention européenne des droits de l'homme (CEDH)
- Les protocoles additionnels à la CEDH
- La généralisation du recours individuel devant la Cour européenne des droits de l'homme
- La dernière réforme du mécanisme de protection
- Etudes de cas à travers les grands arrêts de la Cour Européenne des droits de l'Homme

**II Dans le cadre de l'Union européenne**
- La sanction politique de la violation des droits fondamentaux
- L'application spontanée de la CEDH par la Cour de Justice
- La Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne
- La question de l'adhésion de l'Union européenne à la CEDH

**Bibliographie**

- M.F LABOUZ, *Droit communautaire européen général*, Bruylant , 2003, 374 p
- F.SUDRE, *La Convention européenne des droits de l'homme*, QSJ ? n° 2513, PUF, 5ème éd., 2002
- M.F LABOUZ et M.WISE (sous la direction de), *La diversité culturelle en question(s),* Bruylant, sous presse, 2005
- Site Internet : http://www.echr.coe.int (Conseil de l'Europe)

**COURS D'ECONOMIE DE L'INTEGRATION EUROPEENNE**

**I Les politiques communes**
- La Communauté européenne du charbon et de l'acier
- La politique agricole commune
- Les fonds structurels

**II Le marché unique**
- Les étapes de l'intégration du marché des biens européens
- L'évolution des spécialisations au sein de l'Europe
- Les politiques de la concurrence
- La libération des mouvements de facteurs, enjeux et résultats

**III Les aspects monétaires de l'intégration européenne**
- La coordination des politiques monétaires dans une économie à plusieurs pays
- Le SME
- L'Union monétaire

## IV L'élargissement à l'Est

- L'élargissement et la PAC
- L'élargissement et les fonds structurels
- Elargissement versus approfondissement
- Le mode de prise de décision au sein des instances européennes
- Les gains institutionnels de l'élargissement

## COURS DE GEOGRAPHIE

## L'Europe, objet géographique ?

L'ambition de ce cours est d'interroger en géographe le concept d'Europe. Il s'adresse à des non-géographes et n'exige donc aucune formation initiale dans cette discipline.

I. Y a-t-il des limites « géographiques » de l'Europe ?
II. L'identité européenne en question
III. La population européenne
IV. Frontières et discontinuités
V. La question régionale en Europe
VI. L'Europe comme puissance ?

### Modalités de notation

- Travail écrit sur table en cours de semestre (question de cours et/ou commentaire de documents)
- Dossier personnel (présentation PowerPoint) à rendre en fin de semestre sur une question à définir avec le professeur

### Bibliographie

- Lévy J., *Europe, une géographie*, Hachette Supérieur

## STAGE EN ENTREPRISE DE 2 MOIS MINIMUM

La recherche d'entreprises ou d'institutions doit être faite par les étudiants eux-mêmes. Il peut s'agir d'institutions ou d'organismes publics - nationaux, européens ou internationaux- d'agences d'aménagement ou de coopération transfrontalière, d'organismes culturels, d'ONG, d'associations professionnelles et d'entreprises confrontées à des problèmes de mise aux normes européennes, de services commerciaux d'entreprises s'intéressant au marché européen...
Si vous effectuez un stage, vous devez rédiger et remettre un rapport de stage. Celui-ci sera lu et corrigé par les membres de l'équipe pédagogique. Il ne fera pas l'objet d'une soutenance.

- Le rapport de stage est à faire parvenir en version imprimée au secrétariat du master début septembre (date précise définie en cours d'année).
- Un exemplaire en version électronique doit également être adressé le même jour à : thibaultmaillet@yahoo.fr

### Format du rapport

⇨ 10 pages minimum, 15 pages maximum
⇨ Police : times 12
⇨ Interligne 1,5
⇨ Le rapport doit être structuré, mis en forme avec soin. Une attention toute particulière doit être portée à la qualité de l'écriture : orthographe, ponctuation, style, clarté de l'expression qui compteront aussi dans la notation.

### Points à aborder

- Raison pour laquelle l'étudiant a choisi ce stage
- Description de la structure d'accueil et du secteur
- Description des missions, exemples d'activités et de réalisations
- Compétences et connaissances acquises pendant le stage
- Apport du stage par rapport au projet professionnel, impact de ce stage sur le projet de carrière

### Rapport en langue étrangère

Il est possible de rédiger votre rapport dans une langue étrangère, autre que le français. Le cas échéant, le rapport doit être accompagné d'une synthèse de deux pages en français.

## MEMOIRE PREPROFESSIONNEL

Il ne s'agit pas d'une étude de recherche mais d'une étude documentaire argumentée reposant sur une information de première main diversifiée et appuyée sur la bibliographie récente disponible.

Celle-ci doit permettre de maîtriser les diverses sources d'information sur l'Union européenne et ses diverses composantes et d'apprendre à construire une problématique.

Le sujet doit intégrer les problématiques présentées dans les cours des deux semestres.

Les mémoires rédigés dans une des langues étrangères correspondant aux enseignements de second semestre sont encouragés.

## LANGUES ET CIVILISATIONS POUR LE M1 ET LE M2

### Les enseignants distribueront le plan de leur cours en début d'année.

L'enseignement des langues est divisé en trois semestres, le premier étant consacré à l'étude de la civilisation (supports iconographiques, filmiques, articles de presse), le deuxième porte sur la position des intellectuels du pays étudié au regard de l'Europe et le troisième s'appuie sur des études comparées entre les pays de l'UE dans les domaines politiques, économiques et sociaux.

## LOBBYING (60H)

### Intervenants
Thibault Maillet (responsable du cours), Directeur d'Euralia, cabinet de conseil en affaires publiques
Julie-Jeanne Régnault, Administrateur à la Commission européenne

### Objectifs pédagogiques du cours
- ⇨ Acquérir des connaissances pratiques des institutions et du processus décisionnel communautaires
- ⇨ Identifier les acteurs du lobbying et le cadre de l'activité
- ⇨ Apprendre à utiliser les outils de veille de façon pertinente, autonome et efficace avec pour objectif la mise en place d'une stratégie de lobbying
- ⇨ Comprendre concrètement ce qu'est une négociation pour pouvoir proposer des stratégies d'action pertinentes

### Méthode pédagogique
- ⇨ Séances de 1h30, plusieurs séances consécutives
- ⇨ Conférences, études de cas et travaux dirigés pratiques, analyse de documents, mise en place d'une stratégie de lobbying

### Modalités de notation
- Exposés
- Exercices pratiques et simulations
- Contrôle continu

### Principaux thèmes abordés
- Institutions, processus décisionnel et actes communautaires
  Les différentes institutions et le processus décisionnel seront abordés sous l'angle du fonctionnement pratique et quotidien, dans le cadre du travail législatif communautaire.
- Les acteurs du lobbying
- Ethique et réglementation du lobbying
- Techniques de veille européenne
  Cours en salle informatique en deux groupes visant à familiariser les étudiants avec le fonctionnement des sites institutionnels et les techniques de recherches d'informations.
- Stratégies et techniques de lobbying : cas pratiques

## PROJETS EUROPEENS (45H)

### Intervenants
Alexandra Debaisieux (responsable du cours), Consultante en projets européens, cabinet YTES
Chrystelle Lucas, Programme Manager à la Commission européenne DG AidCo
Intervenants professionnels invités

### Objectifs pédagogiques du cours
- ⇨ Savoir identifier les sources de financements européens
- ⇨ Connaître les grandes règles régissant les projets européens et les procédures de sélection
- ⇨ Être capable de monter un dossier (appel à proposition ou appel d'offre)
- ⇨ Comprendre et connaître le management de projets, maîtriser le cycle du projet

### Méthode pédagogique
- ⇨ Séances de 3 ou 4 heures
- ⇨ Cours et études de cas, interventions extérieures

Modalités de notation
- Note de contrôle continu : exercice oral ou travail à la maison (sur la base d'un cas pratique)
- Examen final de 3h00. QCM (1h) : questions précises du cours + Questions ouvertes au contenu pratique (2h) : rédaction brève et synthétique sur un exemple concret

Principaux thèmes abordés
- Typologie et actualité des financements communautaires (2007-2013)
- Le cycle du projet vu de la Commission européenne
- Les programmes de coopération avec les pays tiers
- La méthode du cadre logique
- Obtenir un financement européen (3 séances)
- Gestion des projets et aspects contractuels
- Mise en œuvre d'un projet européen
- Actions de dissémination et de communication
- Collectivités territoriales et financements européens
- PME et financements européens
- Cas pratique sur un programme de la Commission européenne

POLITIQUES ET DROIT COMMUNAUTAIRES (45H)

Intervenants
Julie-Jeanne Régnault (responsable du cours), Administrateur à la Commission européenne
Cédric Grolleau, Avocat au barreau de Paris et Bruxelles
Jérôme Boniface, Commission européenne
Jérémie Cazeuneuve, European Organizations Manager, Groupe Henner
Lena Harwardt, Assistante parlementaire, Parlement européen

Objectifs pédagogiques du cours :
- ⇨ Avoir un aperçu des principales politiques communautaires
- ⇨ Suivre et analyser l'actualité européenne et communautaire
- ⇨ Avoir des connaissances pratiques en droit communautaire de la concurrence

Méthode pédagogique
- ⇨ Séances de 1h30, plusieurs séances consécutives
- ⇨ Conférences, exposés et cas pratiques

Modalités de notation
- Contrôle continu : exercice oral et écrit
- Examen écrit final

Contenu du cours

1 - Droit et politique de la concurrence (15 H) - Cédric Grolleau
- Les accords entre entreprises contraires au droit communautaire de la concurrence et les exemptions (Article 81 CE)
- Les abus de position dominante des entreprises en droit communautaire de la concurrence (Article 82 CE)
- Le contrôle du respect des articles 81 et 82 CE par la Commission européenne
- Le contrôle du respect des articles 81 et 82 CE par les autorités publiques nationales et la protection renforcée des victimes
- Le contrôle préventif des concentrations entre entreprises
- La compatibilité des services publics avec le droit communautaire de la concurrence
- La nécessité des aides d'Etat et leur encadrement

2 - Politiques communautaires (30 H) - Julie-Jeanne Régnault et autres intervenants invités

Aperçu des principales politiques communautaires

- Politiques internes et analyse de l'actualité européenne (Julie-Jeanne Régnault)
- Politiques externes (Jérôme Boniface)
  - Politique étrangère, de sécurité et de défense
  - Priorités et instruments de l'action extérieure de l'Union
  - Elargissements, avenir et grands enjeux de l'Union européenne

## VOYAGE D'ETUDE A BRUXELLES

Un voyage d'étude de cinq jours sera organisé, en coordination avec les étudiants dans le cadre des projets de promotion.

### Objectifs généraux

- ⇨ Visite et compréhension du fonctionnement concret et quotidien des institutions
- ⇨ Travaux pratiques en situation
- ⇨ Rencontres avec des professionnels de l'Europe
- ⇨ Temps libre pour des entretiens de sélection
- ⇨ Conférences spécifiques

## PREPARATION DU PROJET PROFESSIONNEL (55H)

### Intervenants

Thibault Maillet, Directeur d'Euralia, cabinet de conseil en affaires publiques

### Objectifs généraux

- ⇨ Guider les étudiants dans leurs recherches de stages et d'emplois et les aider à préparer leurs candidatures
- ⇨ Permettre aux étudiants de s'investir dans la réalisation de projets concrets bénéfiques à la promotion et utiles pour l'acquisition de compétences professionnelles
- ⇨ Savoir utiliser les principaux outils de communication appliqués aux métiers de l'Europe

### 1 - Atelier « Aide à la recherche de stages/emplois » (15 H)

### Contenu du cours (en français et anglais)

- Identification des sources d'informations sur les stages et emplois
- Rédaction d'un CV et de lettres de motivation
- Bilan de compétence, séance de coaching
- Simulation d'entretiens

### 2 - Atelier « Projets de promo » (15 H)

### Objectifs généraux

- ⇨ Réaliser des outils, mener des projets au bénéfice des étudiants de l'ensemble de la formation, y compris des anciens étudiants
- ⇨ Contribuer à la visibilité et à l'efficacité du master
  Exemples de projets: mise en place d'une conférence, création du site internet de l'association du MAES, recherche de partenariats, communication extérieure sur salons professionnels de l'enseignement, annuaire des anciens, création de supports de communication, organisation de la remise des diplômes avec le parrain de promotion, etc.

### Méthode pédagogique

- ⇨ Constitution de groupes de travail thématiques : communication interne, communication externe, organisation d'événements, etc.
- ⇨ Chaque étudiant doit choisir un groupe de travail auquel il devra participer durant les 4 mois de cours

## 3 - Outils informatiques appliqués aux métiers de l'Europe et information européenne

• Outils informatiques
Ce cours a pour objectif de familiariser les étudiants avec l'utilisation des logiciels bureautiques de base. (Word, Excel, Power point). Il donnera également lieu à une initiation à la création de site web.
• Traitement de l'information européenne - Peggy Corlin
Séminaire sur les médias européens, le traitement de l'information européenne, les sources d'informations européennes et les techniques de rédaction journalistique.

## COMMUNICATION ET JOURNALISME (ENSEIGNEMENT D'OUVERTURE) (15H)

### Intervenants
Peggy Corlin, Journaliste spécialisée sur les questions européennes
Malherbe Michaël, Consultant en relations publiques, pôle digital, Cohn &Wolfe

### Objectifs pédagogiques
- ⇨ Décrypter la communication des institutions européennes
- ⇨ S'initier à la rédaction d'articles et communiqués de presse
- ⇨ Maîtriser les bases de la rédaction journalistique

### Méthode pédagogique
- ⇨ Séances théoriques
- ⇨ Cas pratique, simulation, rédaction de communiqués et articles

### Modalité de notation
- Contrôle continu

## PRESENTATION DES CONCOURS COMMUNAUTAIRES (ENSEIGNEMENT OPTIONNEL) (6H)

**Attention : Il ne s'agit pas d'une préparation intensive aux concours communautaires mais d'un aperçu de sa forme et des épreuves.**

### Intervenante
Julie-Jeanne Régnault (responsable du cours), Administrateur à la Commission européenne

### Objectifs pédagogiques
- ⇨ Connaître les différents types de concours communautaires
- ⇨ Comprendre les principales épreuves
- ⇨ Savoir comment se préparer au mieux

### Méthode pédagogique
- ⇨ Séances explicatives théoriques et entraînement dans les conditions du concours

## STAGE EN ENTREPRISE DE 6 MOIS MINIMUM

### Responsable
Thibault Maillet, Directeur d'Euralia, société de conseil en affaires publiques

### Modalités de notation
- Rapport de stage avec soutenance

La recherche d'entreprises ou d'institutions doit être faite par les étudiants eux-mêmes qui seront toutefois guidés et préparés dans le cadre de l'atelier «recherches emplois et stages ». A l'issue du stage, un rapport de stage doit être remis à l'administration. Une soutenance sera organisée.

- Le rapport de stage est à faire parvenir en version imprimée et reliée au secrétariat du master début septembre (date précise définie en cours d'année).
- Une version électronique doit également être envoyée à votre tuteur et à Thibault Maillet (thibaultmaillet@yahoo.fr) en précisant votre tuteur, le cas échéant.
- Aucun rapport ne sera accepté après la date définie.

### Format

- ⇨ 30 pages minimum, 35 maximum
- ⇨ Police : times 12
- ⇨ Interligne 1,5
- ⇨ Le rapport doit être structuré, mis en forme avec soin. Une attention toute particulière doit être portée à la qualité de l'écriture : orthographe, ponctuation, style, clarté de l'expression qui compteront aussi dans la notation.

### Points à aborder

- Raisons pour lesquelles vous avez choisi ce stage
- Description de la structure d'accueil et du secteur
- Description de vos missions, exemple d'activités et de réalisations
- Connaissances, compétences acquises pendant le stage ("savoirs" et "savoirs-faire") mais aussi "savoir-être" que vous avez pu développer en fonction, par exemple, du type d'organisation culturelle que vous avez intégrée
- Points forts et points faibles de ce stage
- Conséquences de ce stage sur votre projet de carrière
- Éventuellement: liens entre le stage et les enseignements pratiques du Master, suggestions d'enseignements professionnels à développer

### Le tuteur

Vous devez choisir un tuteur pour votre rapport de stage parmi l'équipe de professeurs et d'intervenants professionnels. Celui-ci sera le correcteur principal de votre rapport et dirigera la soutenance. Vous devez le contacter et vous assurer de son accord et ensuite prévenir Thibault Maillet (peut également être choisi comme tuteur) du choix du tuteur.

### Rapport en langue étrangère

Il est possible de rédiger votre rapport dans une langue autre que le français. Le cas échéant, le rapport doit être accompagné d'une synthèse de 3 pages en français. Le tuteur doit maîtriser la langue du rapport.

### Cas d'un emploi

Si vous êtes embauché à la sortie du master, le rapport doit dresser le bilan des 6 premiers mois de votre activité professionnelle en tant qu'employé. Prenez soin d'évaluer les résultats obtenus (compétences acquises, points forts, faiblesses, attentes) et de présenter les perspectives d'évolution de votre poste et les projets qui seront menés dans les prochains mois. Votre rapport de stage prend donc la forme d'un rapport d'activités.

### Cas de deux stages

Si vous effectuez plusieurs stages, deux options s'offrent à vous :
- choisissez un des deux stages pour la rédaction de votre rapport
- rédigez deux rapports de 15 pages sur chacun de vos stages

## La soutenance du rapport de stage

Les soutenances des rapports de stages seront organisées au mois d'octobre, en présence de votre tuteur et d'un ou plusieurs autres professeurs du Master. La date et le lieu seront à préciser fin septembre avec les membres du jury et l'administration.

D'une durée de 20 minutes, cet exercice se décomposera en :

- Une présentation formelle de 5 à 10 min du stage par l'étudiant
- Un jeu de questions/réponses sur le contenu du rapport et les apports du stage

Vous serez attentif à la qualité de la présentation orale de votre stage (y compris en termes de tenue) et devrez mettre en valeur vos :

- Capacités de synthèse dans la présentation du stage, de vos acquis en termes professionnels
- Capacités à expliciter la cohérence de votre stage avec votre projet professionnel (et votre Master)

## TABLEAUX RECAPITULATIFS

### ENSEIGNEMENTS DE MASTER 1

Semestre 1 (S1)

| | Code | Evaluations Session de Janvier | Evaluations Session de rattrapage | Crédits / Coefficients |
|---|---|---|---|---|
| **HISTOIRE** M. Raineau | UE 1 M1MEM1H1 | Examen terminal écrit | Oral | 4 |
| **CIVILISATION** M. Bonhomme | UE 2 M1MEM2CE | Examen terminal écrit | Oral | 4 |
| **DROIT** Mme Fiori-Khayat | UE 3 M1MEM3DR | Examen écrit de 2 h | Oral | 4 |
| **ECONOMIE** Mme Senik | UE 4 M1MEM4EC | Examen oral et écrit de 2 h | Oral | 4 |
| **INSTITUTIONS** Mme Fiori-Khayat | UE 5 M1MEM5IE | Examen écrit de 2 h | Oral | 4 |
| **LANGUES ET CIVILISATIONS ÉTRANGÈRES** | UE6 2 au choix | | | 10 |
| **ALLEMAND** Mme Salles | M1MEALL1 | Examen écrit 50%, participation 50% : devoirs-maison, exposé et participation en cours | Oral | |
| **ANGLAIS** Mme Morrissey | M1MEANG1 | Exposé 25%, examen écrit 25%, dissertation 25%, examen 25% | Oral | |
| **ESPAGNOL** Mme Dewaele | M1MEESP1 | Exposé oral + travail écrit Assiduité et participation obligatoires | Oral | |
| **ITALIEN** M. Baffi Mme Stazzone | M1MEITA1 | Civilisation 60% (exposé 25%, oral 75%) Langue (oral) 40% | Oral | |
| **FRANÇAIS** M. Johansson | M1MEFRA1 | Exposé en classe 25%, premier examen écrit 25%, deuxième examen écrit 50% | Oral | |

Semestre 2 (S2)

| | Code | Evaluations<br>Session de juin | Evaluations<br>Session de rattrapage | Crédits /<br>Coefficients |
|---|---|---|---|---|
| **DROIT**<br>**Mme Fiori-Khayat** | **UE 1**<br>**M2MEM2DR** | Examen écrit de 2 h | Oral | 4 |
| **ECONOMIE**<br>**Mme Senik** | **UE 2**<br>**M2MEM1EC** | Oral et écrit | Oral | 4 |
| **GEOGRAPHIE**<br>**Mme Morbois** | **UE 3**<br>**M2MEM3GE** | Examen écrit | Oral | 4 |
| **LANGUES ET CIVILISATIONS ÉTRANGÈRES** | **UE4**<br>**2 au choix** | | | 8 |
| **ALLEMAND**<br>**M. Stark** | **M2MEALL2** | Exposé oral + synthèse écrite | Oral | |
| **ANGLAIS**<br>**Mme Lambert-Charbonnier** | **M2MEANG2** | Contrôle continu,<br>deux devoirs de 2h chacun vers le milieu et vers la fin du semestre | Oral | |
| **ESPAGNOL**<br>**M. Rodriguez** | **M2MEESP2** | Exposé oral + travail écrit<br>Assiduité et participation obligatoires | Oral | |
| **ITALIEN**<br>**M. Baffi**<br>**Mme Stazzone** | **M2MEITA2** | Civilisation 60% (exposé 25%, oral 75%)<br>Langue (écrit ou oral) 40% | Oral | |
| **FRANÇAIS**<br>**M. Laurent** | **M2MEFRA2** | Exposé en classe 25%, examen écrit 50%, travail à la maison 25% | Oral | |
| **STAGE**<br>**MÉMOIRE** | **UE 5 au choix**<br>**M2MESTA2**<br>**M2MEMEM2** | Rapport de stage<br>Mémoire préprofessionnel | | 10 |

## ENSEIGNEMENTS DE MASTER 2

Semestre 3 (S3)

| | Code | Evaluations | Crédits / Coefficients |
|---|---|---|---|
| **LANGUES ET CIVILISATIONS ÉTRANGÈRES** | **UE1**<br>**2 au choix** | | 8 |
| **ALLEMAND**<br>**M. Stark** | **M3MEALL3** | 1 Note : discussion 1/3, exposé 2/3 et dissertation de 2 heures 3/3 | |
| **ANGLAIS**<br>**Mme Morrissey** | **M3MEANG3** | Examen terminal écrit 50%, exposé oral 50% | |
| **ESPAGNOL**<br>**Mme Dewaele** | **M3MEESP3** | Examen terminal écrit 50%, exposé oral 50% | |
| **ITALIEN**<br>**M. Baffi**<br>**Mme Stazzone** | **M3MEITA3** | Civilisation 60% (exposé 25%, oral 75%)<br>Langue 40% | |
| **FRANÇAIS**<br>**M. Laurent** | **M3MEFRA3** | Exposé en classe 25%,<br>examen écrit 50%,<br>travail à la maison 25% | |
| **SPECIALISATIONS**<br>**Tronc commun**<br>**Responsables :**<br>**-Thibault Maillet**<br>**Lobbying**<br>**-Alexandra Debaisieux**<br>**Projets européens**<br>**-Julie-Jeanne Régnault**<br>**Politiques communautaires** | **UE2**<br>**M3ME2SPE** | Exposés, participation aux cas pratiques et épreuves écrites (voir détails dans la brochure) | 16 |
| **PREPARATION DU PROJET PROFESSIONNEL**<br>**Responsable :**<br>**- Thibault Maillet** | **UE3**<br>**M3MEMO3G** | Travaux pratiques | 4 |
| **COMMUNICATION**<br>**Responsable :**<br>**- Thibault Maillet** | **UE4**<br>**M3MEMO4C** | Examen final : tests écrit | 2 |

Semestre 4 (S4)

| | Code | Evaluations | Crédits / Coefficients |
|---|---|---|---|
| **STAGE OBLIGATOIRE**<br>**Responsable :**<br>**- Thibault Maillet** | **UE1**<br>**M4MEM01S** | Rapport de stage + Soutenance orale | 30 |

## INFORMATIONS SUR LE MASTER

- Site de l'université Paris Sorbonne :

http://www.paris-sorbonne.fr/nos-formations/les-parcours/masters-professionnels-5613/masters-professionnels-lea/affaires-europeennes/objectifs-de-la-formation-4052/

http://www.paris-sorbonne.fr/nos-formations/la-formation-initiale/choisir-par-discipline/langues/langues-etrangeres-appliquees-lea/presentation-3079/mae/

- Blog du Master : nous vous invitons à y contribuer régulièrement !

http://metiersdeleurope.blogspot.com/2008/11/hello.html

- Association des étudiants :

http://www.affaireseuropeennes.eu

- Site facebook :

http://www.facebook.com/MAES.Sorbonne

- Exemple des actions menées par l'association du MAE :

- Conférence du 31 mai 2012, en partenariat avec Europa nova
« Quelle politique d'élargissement dans une Europe en crise. Le cas de l'adhésion de la Croatie »

- Conférence du 14 février 2013 en Sorbonne
« L'Europe politique, oui mais laquelle »
Avec la participation de Daniel Cohn-Bendit et Jacques Cipriano du Groupe Safran

cf. article en ligne de *Challenges* :
http://challenges.fr/economie/20130215.CHA6360/le-testament-europeen-de-daniel-cohn-bendit

- Publication de *Barbarie*, la revue du master

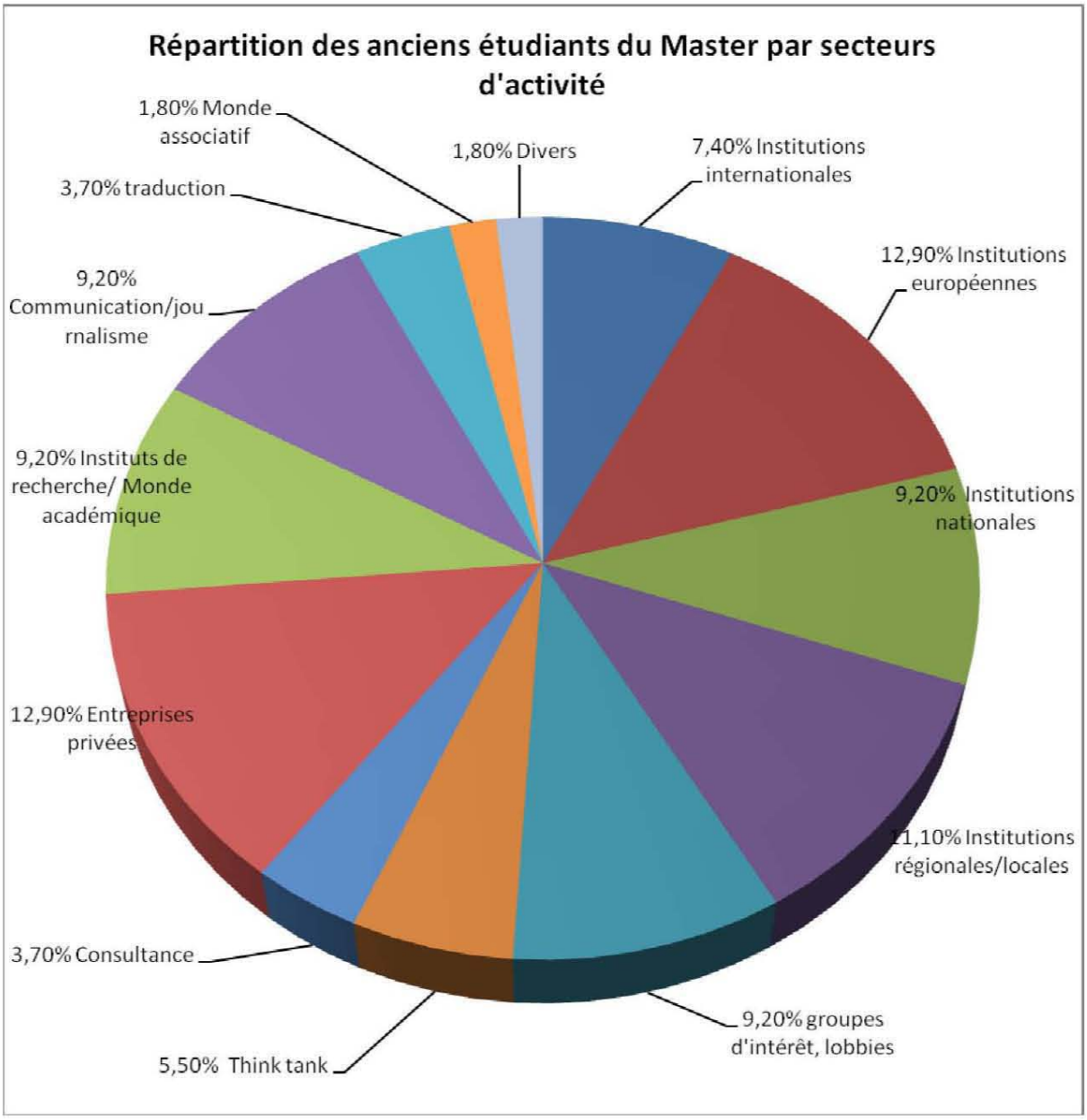
Répartition des anciens étudiants du Master par secteurs d'activité
1,80% Monde associatif
1,80% Divers
7,40% Institutions internationales
3,70% traduction
12,90% Institutions européennes
9,20% Communication/journalisme
9,20% Instituts de recherche/ Monde académique
9,20% Institutions nationales
12,90% Entreprises privées
11,10% Institutions régionales/locales
3,70% Consultance
9,20% groupes d'intérêt, lobbies
5,50% Think tank

# Cahier commun aux brochures de Master

Année 2013-2014

Sommaire :

Dispositions générales ..... Page I
Calendrier universitaire 2013-2014 ..... Page III

## DISPOSITIONS GÉNÉRALES

## L'ORGANISATION DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2013-2014

L'année universitaire se divise en 2 semestres différenciés comportant chacun 13 semaines d'enseignement. Les étudiants suivent les enseignements de chacun des semestres et sont soumis à un contrôle des connaissances semestriel. Une inscription administrative se prend pour toute l'année universitaire.

***Rappel*** : le Master s'obtient à l'issue de deux années, M1 et M2, de 2 semestres chacune.

**Les cours** des semestres impairs commenceront le *lundi 23 septembre 2013* et s'achèveront le *samedi 11 janvier 2014*.
**Les cours** des semestres pairs commenceront le *lundi 3 février* et s'achèveront le *samedi 17 mai 2014*.
**Les examens** relatifs aux semestres impairs auront lieu *du 13 au 25 janvier 2014*
**Les examens** relatifs aux semestres pairs auront lieu *du 19 au 2 juin 2014.*
Les dates de la session de rattrapage auront lieu du 26 juin au 2 juillet 2014.

## LES INSCRIPTIONS

**1) Inscription administrative (IA)**
Elle est annuelle et obligatoire. Date de clôture : le **11 octobre 2013**

Pour plus d'information, consulter notre site :
http://www.paris-sorbonne.fr/nos-formations/comment-s-inscrire

A votre service, une adresse électronique pour répondre à vos questions concernant votre scolarité à Paris-Sorbonne (Paris IV) :

scolarite@paris-sorbonne.fr

**2) Connection à l'ENT**
Après avoir procédé à votre inscription administrative (et au paiement de vos droits de scolarité), connectez vous à l'ENT étudiant afin de vous créer un compte (voir le mode d'emploi sur le document ENT)

**3) Inscriptions pédagogiques (IP)**
Les inscriptions pédagogiques permettent de suivre les T.D. et servent d'inscription au contrôle des connaissances. **Elles sont obligatoires.**

- Pour les masters à finalité professionnelle, elles s'effectuent en ligne depuis l'ENT Etudiant (ent.paris-sorbonne.fr / Onglet « Scolarité » / IP) :

  En septembre 2013 pour les semestres impairs :
  du Mercredi 18 septembre 2013 à 16h au vendredi 27 septembre 2013 17h

  En janvier 2014 pour les semestres pairs (les dates seront précisées sur l'ENT étudiant).

- Pour les masters à finalité recherche, elles s'effectuent dans l'UFR aux dates et heures indiquées sur son site.

## LES EXAMENS

Les épreuves sont organisées par les UFR.

**Les résultats seront consultables** environ 3 jours après les jurys **sur l'ENT étudiant** / Scolarité / Mon dossier administratif / Notes et résultats/

Le service des examens délivre les relevés de notes semestriels sur demande des étudiants inscrits en Master.

Le service des examens est ouvert de 9h à 12h : site Sorbonne, escalier F, 2e étage, salle F355
Courriel : secretariat.examens@paris-sorbonne.fr

## LES DIPLOMES

Les diplômes sont délivrés par le service des diplômes à la demande de l'étudiant.

Les formulaires de demande sont téléchargeables sur site internet www.paris-sorbonne.fr puis **Nos formations** puis **Votre scolarité** ou sur l'**ENT étudiant** (www.ent.paris-sorbonne.fr / Scolarité / Diplômes)

# CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2013-2014 voté au CA du 26 avril 2013

## concerne les cursus Licence, Master et les Diplômes d'Université

1er semestre : lundi 23 septembre 2013 au samedi 1er février 2014

2è semestre : lundi 3 février au 02 juillet 2014

Début des Inscriptions Administratives : 08 juillet 2013

Date limite d'inscription administrative : 04 octobre 2013 pour les cursus LICENCE et DU
11 octobre 2013 pour le cursus MASTER

Date limite d'inscription pédagogique : 27 septembre 2013 pour les cursus Licence et Diplôme d'université, 25 octobre 2013 pour le cursus Master.

| 2013 | | | | | | | | 2014 | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| septembre 2013 | | octobre | | novembre | | décembre | | janvier | | février | | mars | | avril | | mai | | juin | | juillet | | août | | septembre 2014 | |
| 1 | D | 1 | M | 1 | V | 1 | D | 1 | M | 1 | S | 1 | S | 1 | M | 1 | J | 1 | D | 1 | M | 1 | V | 1 | L |
| 2 | L | 2 | M | 2 | S | 2 | L | 2 | J | 2 | D | 2 | D | 2 | M | 2 | V | 2 | L | 2 | M | 2 | S | 2 | M |
| 3 | M | 3 | J | 3 | D | 3 | M | 3 | V | 3 | L | 3 | L | 3 | J | 3 | S | 3 | M | 3 | J | 3 | D | 3 | M |
| 4 | M | 4 | V | 4 | L | 4 | M | 4 | S | 4 | M | 4 | M | 4 | V | 4 | D | 4 | M | 4 | V | 4 | L | 4 | J |
| 5 | J | 5 | S | 5 | M | 5 | J | 5 | D | 5 | M | 5 | M | 5 | S | 5 | L | 5 | J | 5 | S | 5 | M | 5 | V |
| 6 | V | 6 | D | 6 | M | 6 | V | 6 | L | 6 | J | 6 | J | 6 | D | 6 | M | 6 | V | 6 | D | 6 | M | 6 | S |
| 7 | S | 7 | L | 7 | J | 7 | S | 7 | M | 7 | V | 7 | V | 7 | L | 7 | M | 7 | S | 7 | L | 7 | J | 7 | D |
| 8 | D | 8 | M | 8 | V | 8 | D | 8 | M | 8 | S | 8 | S | 8 | M | 8 | J | 8 | D | 8 | M | 8 | V | 8 | L |
| 9 | L | 9 | M | 9 | S | 9 | L | 9 | J | 9 | D | 9 | D | 9 | M | 9 | V | 9 | L | 9 | M | 9 | S | 9 | M |
| 10 | M | 10 | J | 10 | D | 10 | M | 10 | V | 10 | L | 10 | L | 10 | J | 10 | S | 10 | M | 10 | J | 10 | D | 10 | M |
| 11 | M | 11 | V | 11 | L | 11 | M | 11 | S | 11 | M | 11 | M | 11 | V | 11 | D | 11 | M | 11 | V | 11 | L | 11 | J |
| 12 | J | 12 | S | 12 | M | 12 | J | 12 | D | 12 | M | 12 | M | 12 | S | 12 | L | 12 | J | 12 | S | 12 | M | 12 | V |
| 13 | V | 13 | D | 13 | M | 13 | V | 13 | L | 13 | J | 13 | J | 13 | D | 13 | M | 13 | V | 13 | D | 13 | M | 13 | S |
| 14 | S | 14 | L | 14 | J | 14 | S | 14 | M | 14 | V | 14 | V | 14 | L | 14 | M | 14 | S | 14 | L | 14 | J | 14 | D |
| 15 | D | 15 | M | 15 | V | 15 | D | 15 | M | 15 | S | 15 | S | 15 | M | 15 | J | 15 | D | 15 | M | 15 | V | 15 | L |
| 16 | L | 16 | M | 16 | S | 16 | L | 16 | J | 16 | D | 16 | D | 16 | M | 16 | V | 16 | L | 16 | M | 16 | S | 16 | M |
| 17 | M | 17 | J | 17 | D | 17 | M | 17 | V | 17 | L | 17 | L | 17 | J | 17 | S | 17 | M | 17 | J | 17 | D | 17 | M |
| 18 | M | 18 | V | 18 | L | 18 | M | 18 | S | 18 | M | 18 | M | 18 | V | 18 | D | 18 | M | 18 | V | 18 | L | 18 | J |
| 19 | J | 19 | S | 19 | M | 19 | J | 19 | D | 19 | M | 19 | M | 19 | S | 19 | L | 19 | J | 19 | S | 19 | M | 19 | V |
| 20 | V | 20 | D | 20 | M | 20 | V | 20 | L | 20 | J | 20 | J | 20 | D | 20 | M | 20 | V | 20 | D | 20 | M | 20 | S |
| 21 | S | 21 | L | 21 | J | 21 | S | 21 | M | 21 | V | 21 | V | 21 | L | 21 | M | 21 | S | 21 | L | 21 | J | 21 | D |
| 22 | D | 22 | M | 22 | V | 22 | D | 22 | M | 22 | S | 22 | S | 22 | M | 22 | J | 22 | D | 22 | M | 22 | V | 22 | L |
| 23 | L | 23 | M | 23 | S | 23 | L | 23 | J | 23 | D | 23 | D | 23 | M | 23 | V | 23 | L | 23 | M | 23 | S | 23 | M |
| 24 | M | 24 | J | 24 | D | 24 | M | 24 | V | 24 | L | 24 | L | 24 | J | 24 | S | 24 | M | 24 | J | 24 | D | 24 | M |
| 25 | M | 25 | V | 25 | L | 25 | M | 25 | S | 25 | M | 25 | M | 25 | V | 25 | D | 25 | M | 25 | V | 25 | L | 25 | J |
| 26 | J | 26 | S | 26 | M | 26 | J | 26 | D | 26 | M | 26 | M | 26 | S | 26 | L | 26 | J | 26 | S | 26 | M | 26 | V |
| 27 | V | 27 | D | 27 | M | 27 | V | 27 | L | 27 | J | 27 | J | 27 | D | 27 | M | 27 | V | 27 | D | 27 | M | 27 | S |
| 28 | S | 28 | L | 28 | J | 28 | S | 28 | M | 28 | V | 28 | V | 28 | L | 28 | M | 28 | S | 28 | L | 28 | J | 28 | D |
| 29 | D | 29 | M | 29 | V | 29 | D | 29 | M | | | 29 | S | 29 | M | 29 | J | 29 | D | 29 | M | 29 | V | 29 | L |
| 30 | L | 30 | M | 30 | S | 30 | L | 30 | J | | | 30 | D | 30 | M | 30 | V | 30 | L | 30 | M | 30 | S | 30 | M |
| | | 31 | J | | | 31 | M | 31 | V | | | 31 | L | | | 31 | S | | | 31 | J | 31 | D | | |

Période de cours

Période de révision

Examens
Jurys L
Jurys M

publication résultats

Dimanches et jours fériés

Vacances universitaires

jury M rech : 1er S : 31 janvier
2èS : 08 juillet
rattrapage: 26 sept

Jury M pro : 1er S : 31 janvier
2èS : 06 juin
rattrapage: 08 juillet